

Sigles fantaisistes en milieu documentaire

Gaston Bernier

Volume 53, numéro 4, octobre–décembre 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030781ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030781ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bernier, G. (2007). Sigles fantaisistes en milieu documentaire. *Documentation et bibliothèques*, 53(4), 217–218. <https://doi.org/10.7202/1030781ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2007

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Sigles fantaisistes en milieu documentaire

GASTON BERNIER

gastonbernier@assnat.qc.ca

L'ACTUALITÉ RÉCENTE DANS LE MONDE de la documentation, c'est-à-dire des vingt-quatre derniers mois, a été l'occasion d'observer une confusion certaine dans les notions de sigle, d'acronyme et d'image de marque. Les sigles et les acronymes sont des abréviations. Les premiers se prononcent lettre par lettre. Les acronymes forment des mots. Les uns et les autres ont un rapport direct avec l'appellation de départ. L'image de marque est un élément publicitaire et elle peut prendre ses distances par rapport aux sigles et même faire preuve de fantaisie. Ces distinctions s'appliquent, cela va de soi, aux sigles ou acronymes Ifla ou Fiab, BANQ ou BANQ.

En toute logique et dans la pratique, les sigles ou les acronymes sont des abréviations constituées par les initiales de plusieurs mots faisant partie d'une raison sociale, d'un nom d'organisme, de phénomènes ou de processus administratifs, etc. Il est aisé de reconnaître que le sigle Ifla correspond à l'appellation *International Federation of Library Associations and Institutions* (on y néglige le dernier mot). Mais ce n'est pas le sigle de la raison sociale française ou espagnole. Dans la grande majorité des cas, le sigle a normalement un lien direct et obligatoire avec l'appellation au long. Ifla est l'acronyme tronqué de la raison sociale anglaise. Fiab est ou serait celui de l'appellation française (moins le « i » d'institutions, mot d'ailleurs incorrect en français dans le contexte).

De fait, que dirait-on si quelqu'un affirmait que le sigle du Fonds monétaire international est IMF ? Celui de la Gendarmerie royale du Canada, RCMP ? Celui de la *Corporation of Professional Librarians of Québec*, C.B.P.Q ? Celui de l'*Association of Parliamentary Librarians in Canada*, ABPAC ? Enfin celui de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires, Ifla ? On affirmerait qu'il y a imprécision, confusion, incongruité ou manque de logique.

Au demeurant, un organisme ne peut pas fixer d'autorité un sigle ou un acronyme. On peut le suggérer et l'utiliser sur ses documents, sur ses messages publicitaires et sur son papier à lettres. On peut également faire appel de manière systématique à des majuscules (UNESCO au lieu de Unesco) pour profiter du matraquage visuel ou, peut-être, d'un effet de séduction. Mais les médias et les citoyens peuvent ou pourraient inventer d'autres en prenant pour base la raison sociale ou le nom de l'association et utiliser des minuscules. C'est le cas de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires. Cette dernière ne peut pas

interdire l'usage des acronymes Fiab ou Fiabi, d'autant plus qu'ils correspondent en tout point au nom officiel français de l'organisme.

Cependant, les administrateurs de la Fédération internationale peuvent décider de n'utiliser que l'acronyme anglais comme image de marque. C'est un droit tout à fait compréhensible : la Fédération ne veut pas s'embarrasser de multiples sigles dans sa publicité, dans ses communiqués et dans ses publications. Mais les associations professionnelles nationales (Asted ou C.B.P.Q. ici) et les bibliothécaires peuvent en toute sérénité et en toute liberté former un sigle qui correspond aux mots de l'appellation dans leur langue. On ne poursuivra pas une personne qui va continuer à utiliser l'acronyme Fiab ou qui lancera Fiabi, lequel correspond fidèlement à la réalité.

On notera d'ailleurs que l'emploi généralisé de l'acronyme Ifla a un effet pervers pour les Québécois et pour les locuteurs d'autres langues que l'anglais. On l'a vu en 2004, au moment où la Fédération a fait connaître le choix de Québec comme ville hôte du congrès de 2008. Les nouvelles publiées dans les journaux francophones, à ce moment-là, disaient « congrès de l'Ifla » et, en clair, *International Federation*... On ignorait et négligeait la raison sociale française, pourtant aussi officielle que l'anglaise. C'était tout à fait logique et la « dérive » s'inscrivait dans le droit fil de la pratique habituelle. La même façon de faire s'est répétée depuis. En avril 2006, le secrétaire général de l'Ifla vint prononcer une conférence à Montréal. À l'intention des francophones, on écrivit sur le carton d'invitation « Secrétaire général de l'Ifla (*International Federation of Library Associations and Institutions*) ». Mais les concepteurs se contentèrent d'écrire « *Ifla's Secretary* » dans la version anglaise. Fin d'août 2006, Lise Bissonnette, p.-d.g. « de BANQ » et son homologue fédéral « de Lac-Bac » ont émis en français et en anglais un communiqué, toujours présent sur le présentoir de l'Asted début avril 2007, invitant les bibliothécaires et les documentalistes du milieu à collaborer à un livre qui sera publié à l'occasion du congrès de 2008. Le nom français n'y apparaît pas. On y lit plutôt : « Dans le cadre du congrès de l'*International Federation of Library Associations* (Ifla) à Québec... ». Bref, l'acronyme Ifla conduit très mal à « Fédération internationale des associations... » alors que le lien se ferait sans à-coups entre le sigle Fiab et la raison sociale française.

Est-ce à dire qu'il faille abandonner le nom français de la Fédération puisque l'acronyme français est gommé,

négligé et, peut-être déjà, tombé en désuétude ? Poser la question, c'est y répondre. Tant que l'Ifla alignera des raisons sociales dans ses cinq langues de travail, elle ne peut pas refuser l'existence des sigles ou acronymes qui en dérivent ou en découlent. À long terme, il peut arriver qu'Ifla devienne un mot en lui-même comme Unesco ou Cégep, comme radar ou laser, comme kolkhoze ou gestapo, comme Pakistan. Dès lors, personne ne sentira le besoin d'en donner la signification en clair. Mais d'ici là, tant que l'acronyme Ifla ne tiendra pas seul (comme c'est le cas pour Unesco) et tant qu'on sentira le besoin d'en donner sa signification en clair, on ne devrait pas hésiter à utiliser « Fiab », d'autant plus que le sigle a de nombreuses années de service derrière lui.

Le deuxième sigle retenu ici est celui de Bibliothèque et Archives nationales du Québec qu'on reproduit fidèlement, plus que fidèlement même, par BANQ.

Un premier problème se pose aux locuteurs français. On ne peut plus aller « à la » Bibliothèque ni « aux » Archives nationales ; on ne peut plus consulter les collections ou les fonds de la Bibliothèque ou des Archives. Dorénavant, il faut aller « à Bibliothèque » (comme on va au coiffeur) et consulter les collections « de Bibliothèque et Archives nationales ». Un publiciste à ses heures, Gaston Deschênes, a publié une chronique à ce sujet sur son blogue (<http://www.septentrion.qc.ca/gastondeschenes>) en juin 2007. Comme l'exemple vient de haut, sans doute en viendra-t-on à appliquer cet usage aux autres établissements documentaires : « Je vais passer à bibliothèque municipale » ou « Je dois aller consulter les dossiers de X ou Y à Archives régionales ». Et on nous dit que l'Office québécois de la langue aurait donné son aval à la raison sociale. Bref, entérinons et diffusons le volapük ou le bichlamar, ou encore le franglais !

Aurait-on pu éviter l'appellation cul-de-sac ? Il aurait été possible de trouver des solutions de rechange : établissement national de la bibliothèque et des archives, centre documentaire national, établissement documentaire national, etc., et les sigles Énba ou Énaba, CDN ou Cedona. Mais comme les comités ne sont que des comités et qu'ils produisent ordinairement des monstres ou des compromis, on doit vivre avec l'expression choisie et adoptée sans débats, sans doute dans le secret des officines administratives. Par ailleurs, on aurait pu envisager une autre solution administrative. Par exemple, rattacher les archives à la Bibliothèque nationale, comme cela est déjà inscrit, *mutatis mutandis*, dans les faits à l'Assemblée nationale.

Le sigle adopté à la suite du regroupement administratif de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales, quant à lui, correspond fidèlement à la nouvelle raison sociale. On aurait pu cependant utiliser uniquement des majuscules et suggérer BANQ. On notera que le sigle, sous cette forme, est déjà utilisé par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec depuis près de quatre décennies. L'utilisation d'un « n » minuscule

permet de distinguer les établissements fusionnés d'une part et la bibliothèque de la représentation nationale d'autre part. Mais pas toujours : des offres d'emploi de la « Nationale », comme on disait il y a peu (et que l'on voit encore à l'occasion), alignent à la fois BANQ en manchette, BANQ dans le corps du texte et banq dans l'adresse électronique (offre d'emploi BANQ108-0010 diffusée en février 2007).

À la Nationale (pardon ! mais c'est tellement plus simple et plus français que « à BANQ »), on défend sa façon de faire. D'une part, on affirme qu'aucune règle du français n'interdit l'introduction d'une galipette (minuscule, exposant, etc.). Cette mode est sans doute trop récente et trop exceptionnelle pour mériter une mise en garde. Cependant, les auteurs de *Français au bureau* notent qu'un sigle est formé d'une majuscule au départ puis de majuscules ou de minuscules de manière continue. D'autre part, on justifie l'utilisation de BANQ par la crainte qu'on dise « la banque ». Ce n'est pas très lourd comme argument. Des points abrégatifs auraient avantageusement amené les citoyens à épeler le sigle lettre par lettre. Au demeurant, il faudrait s'assurer, si on a tellement peur qu'on parle de la « banque », que la bibliothèque refuse ou décourage les « clients » au profit des lecteurs ou du lectorat !

Le milieu de la documentation ressemble beaucoup à l'ensemble de la société en ce qui a trait à la formation des sigles et des acronymes. On prend ses modèles à l'étranger : on écrit BANQ en s'inspirant de la BnF (Bibliothèque nationale de France) et de (...) Lac-Bac d'Ottawa. La galipette minuscule est assez anodine. La difficulté d'insérer le sigle dans le discours de langue française est plus dramatique et plus frustrant. La difficulté explique, sans doute en grande partie, la passe d'armes récente entre la P.-D.G. de BANQ (puisque'il faut accepter le garrot !) et le professeur Lefebvre de l'Université de Montréal (Le Devoir, 2 novembre et 8 novembre 2007). Quand on pense à l'alternative Ifla ou Fiab, il n'y a pas lieu de monter sur ses grands chevaux, mais il ne faut pas s'autocensurer outre mesure et croire qu'il est défendu de parler de la Fiab ou de la Fiabi. De même, les francophones devraient d'ores et déjà lancer un sigle ou un acronyme pour traduire l'expression « Congrès mondial des bibliothèques et de l'information » utilisée par l'Ifla ou par la Fiab pour désigner son congrès annuel. Sinon, ils devront se contenter du « beau » sigle « WLIC » ! formé à partir de l'expression anglaise (utilisé depuis la rencontre de Berlin en 2003 et encore à Durban été 2007), et, pour l'heure, sans équivalent dans les autres langues officielles de la Fédération. On aura le choix entre le raccourci de quatre lettres WLIC et la longue expression française de sept mots et de plus de quarante lettres (Congrès mondial ...) ou faire fond sur « congrès de l'Ifla » ou « congrès de la Fiab ». Mais à long terme, il faudra probablement céder le passage et la route entière à WLIC. L'empire le veut ! ●